



CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 18 août 2016

Communiqué de presse

Évacuation d'un campement illicite occupant d'anciens locaux industriels et commerciaux à Brunoy (91)

À la demande de Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, les forces de l'ordre ont procédé ce matin à l'évacuation d'un campement illicite sur la commune de Brunoy (91). Ce campement était installé, depuis le 5 juin dernier, dans d'anciens locaux industriels et commerciaux et faisait l'objet d'un arrêté municipal de péril imminent et d'un jugement du Tribunal d'Instance de Juvisy-sur-Orge (91), en date du 15 juillet dernier, ordonnant son évacuation.

Compte tenu de l'urgence à agir et considérant le rapport dressé par l'expert désigné par le T.A. de Versailles, qui fait état de la dangerosité du site, le maire de la commune avait pris un arrêté portant péril imminent et demandant l'évacuation des personnes.

Un diagnostic social, réalisé par les services sociaux de la ville de Brunoy, a permis l'identification des occupants de ce campement et d'examiner la situation de chaque personne ou famille en matière d'accès à l'emploi, d'hébergement et de scolarisation des enfants. Ce diagnostic a été suivi de 2 réunions préparatoires, pilotées par la préfecture et, auxquelles ont été associés les services de sécurité intérieure et civile, les services sociaux et les services municipaux.

Ce matin, au moment de l'intervention des forces de l'ordre (effectifs locaux de la police nationale, appuyés de forces mobiles), 55 occupants (dont 21 mineurs) quittaient le site, dans le calme. 28 (dont 9 mineurs) acceptaient l'offre d'hébergement provisoire qui leur a été faite. Un seul cas de vulnérabilité a été identifié et traité.

L'évacuation et le démantèlement de ce campement illicite, a nécessité un important travail de préparation et de coordination. La mobilisation conjointe de l'ensemble des services de l'État et de la commune de Brunoy a permis que cette évacuation se déroule sans incident, avec humanité et dignité.

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Carine COQUELIN, Assistante Bureau de la communication interministérielle

Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr

